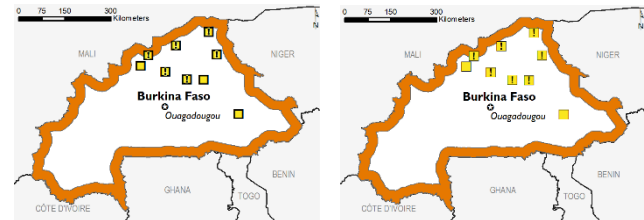


*Déstockage atypique du bétail sur les marchés des zones de forte présence de déplacés*

**MESSAGES CLÉS**

- Le déstockage de bétail est une stratégie adoptée par les PDI et les ménages hôtes pour échapper aux pillages des groupes terroristes ou encore pour faire face aux difficultés d'alimentation des animaux ou pour répondre aux besoins alimentaires et non alimentaires. La soudure pastorale qui s'annonce plus difficile contribuera aussi à dégrader les termes de l'échange sur les marchés accessibles.
- Dans le nord du pays, les marchés situés le long des frontières avec le Mali et le Niger sont faiblement approvisionnés et ne se tiennent plus régulièrement en raison des menaces terroristes. Bien que les prix des céréales y soient légèrement en-dessous de la moyenne, l'épuisement précoce des stocks des ménages dès février va entraîner une hausse plus que normale de la demande sur les marchés et les prix pourraient atteindre ou dépasser la moyenne saisonnière entre février et septembre.
- La persistance des incidents sécuritaires entraîne un accroissement du nombre de PDI et limite les revenus des ménages pauvres en particulier dans les régions du Centre-Nord, du Sahel et de l'Est. L'assistance en cours et celle planifiée, en particulier dans les provinces du Bam, Namentenga, Sanmatenga, Soum, Séno et Loroum permettra aux PDI et ménages pauvres d'être en alimentaire aigue Stress ! (Phase 2 ! de l'IPC) entre février et septembre. Cependant dans les provinces de l'Oudalan, du Yagha, de la Komandjoari et de la Gnagna, l'assistance est insuffisante pour éviter une détérioration de la consommation alimentaire et des moyens d'existence, et les PDI et ménages pauvres de ces zones sont exposés à l'insécurité alimentaire aigue Crise (Phase 3 de l'IPC) entre février et septembre.

Résultats de la sécurité alimentaire estimés de février à mai 2020 (gauche) et juin à septembre 2020 (droite)



Phase 1: Minimale  
Phase 2: Stress  
Phase 3+: Crise ou plus

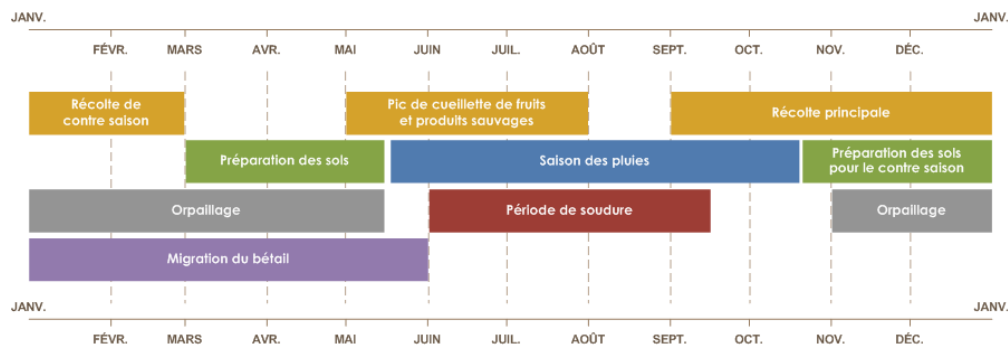
! Sévérité atténuée par l'assistance d'une façon significative

Source: FEWS NET

La manière de classification que FEWS NET utilise est compatible avec l'IPC-compatible. Une analyse qui est compatible avec l'IPC suit les principaux protocoles de l'IPC mais ne reflète pas nécessairement le consensus des partenaires nationaux en matière de sécurité alimentaire.

Pour les pays suivis à distance par FEWS NET, un contour coloré est utilisé pour représenter la classification de l'IPC la plus élevée dans les zones de préoccupation.

**CALENDRIER SAISONNIER POUR UNE ANNEE TYPIQUE**



Source: FEWS NET

ZONE	ANOMALIES ACTUELLES	ANOMALIES PROJÉTÉES
<i>National</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Persistance et extension des incidents et fatalités qui touchent désormais toutes les régions avec en moyenne 52 incidents et 184 tueries par mois depuis janvier 2019.</li> <li>• Des déplacements internes continus de populations qui atteignent au 12 février 765.517 personnes (Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation. : CONASUR), soit un accroissement d'environ 37 pourcent par rapport à la mise à jour au 9 décembre 2019.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La situation sécuritaire demeurera préoccupante et les exactions et menaces de groupes terroristes pourraient pour la deuxième saison consécutive, limiter les activités agricoles et détériorer davantage les moyens d'existence des ménages.</li> <li>• Une augmentation des besoins d'assistance avec l'accroissement probable du nombre de PDIs et l'épuisement des stocks des ménages hôtes pauvres.</li> </ul>
<i>Zones de moyens d'existence (ZOME) 8 ; 7 ; 5 et 9</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les PDIs représentent au moins 20 pourcent de la population dans les provinces du Sanmatenga, Séno et Soum et cela entraîne une pression sur les ressources en eau et les pâturages et une hausse de la demande de denrées alimentaires et non alimentaires sur les marchés locaux.</li> <li>• On note une hausse atypique de l'offre d'animaux sur les marchés accessibles (Djibo, Dori, Kaya) pour satisfaire les besoins et ou pour échapper aux pillages ou pour faire face aux difficultés alimentaires du bétail.</li> <li>• Près de 20 pourcent des centres de santé fermés ou fonctionnent au ralenti (Cluster santé). Ce qui limite l'accès aux soins de santé. Les taux de malnutrition aigüe chez les enfants de moins de cinq ans se situaient en octobre au-delà de 10 pourcent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec le fonctionnement au ralenti des marchés le long de la frontière avec le Mali et le Niger et l'épuisement des stocks des ménages hôtes, la demande sera plus forte sur les marchés accessibles et les prix des denrées de base pourraient atteindre au dépasser la moyenne saisonnière entre février et septembre.</li> <li>• La soudure pastorale sera plus difficile entre février et juin en raison des déficits fourragers localisés et de la pression sur les ressources dans les zones d'accueil. La baisse des prix des animaux entrainera une détérioration des termes de l'échange.</li> <li>• La situation nutritionnelle restera préoccupante en raison de la dégradation de l'accès alimentaire des ménages et de l'accès limité aux soins de santé.</li> </ul>

## PERSPECTIVE PROJETÉE À SEPTEMBRE 2020

### Au niveau national

La situation sécuritaire reste préoccupante avec une extension des zones sous la menace des groupes terroristes. Toutes les régions du pays ont enregistré des incidents de sécurité au cours des 13 derniers mois. La tendance mensuelle est en moyenne de 52 incidents et de 183 personnes tuées (Figure 1). Le nombre de personnes déplacés internes atteint 765.517 (CONASUR, 12 février 2020), soit une augmentation d'environ 37 pourcent par rapport à la mise à jour au 9 décembre 2019. Les accroissements les plus importants ont été enregistrés dans les provinces du Séno (183 pourcent), du Sanmatenga (41 pourcent) du Namentenga (59 pourcent) et du Bam (37 pourcent).

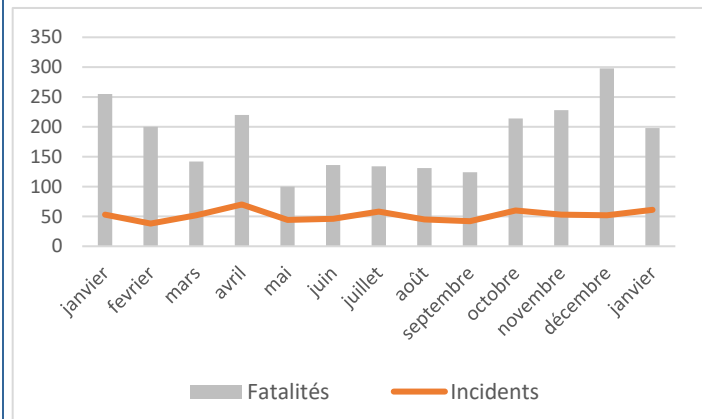
Dans la moitié sud et ouest du pays, moins touchée par l'insécurité, les ménages pauvres continuent d'avoir au moins deux repas par jour comme en année normale car les récoltes y ont été moyennes ou supérieures.

La demande de ces ménages reste typique sur les marchés. Les commerçants de cette partie du pays qui approvisionnent habituellement les provinces structurellement déficitaires de la moitié nord, enregistrent des demandes en dessous de la moyenne. De plus, ils possèdent encore des stocks de l'année passée. Par conséquent, il n'existe pas de tension sur les marchés et les prix des céréales sont entre 10 et 15 pourcents inférieurs à la moyenne quinquennale. Les flux transfrontaliers de céréales sont également plus bas par rapport à la normale. En effet, la baisse globale de la demande nationale ralenti les flux entrant habituellement en provenance des pays côtiers. De même, les sorties de céréales vers le Niger sont moins importantes.

Outre la vente des céréales, la vente des produits de rente (arachide, niébé, sésame, amandes de karité) procure aussi des revenus moyens aux producteurs car leurs prix sont stables comparé à la moyenne. Les activités de maraichage et d'orpillage se déroulent normalement. Le flux de déplacés en provenance du nord du pays augmente la concurrence de main-d'œuvre sur les sites d'orpillage et de maraichage. Toutefois, le coût de cette main-d'œuvre saisonnière n'a pas changé par rapport à l'année écoulée. En raison de la diminution du nombre d'acheteurs étrangers (Ghanéens et Togolais) liée à l'insécurité, les prix des produits maraichers enregistrent au mois de février des baisses entre 30 et 40 pourcent par rapport à l'année passée à la même période.

Avec des stocks ménages moyens ou supérieurs, la soudure restera typique entre juin et septembre. Les disponibilités de denrées alimentaires resteront aussi moyennes sur les marchés. Les prix des céréales de base connaîtront des hausses saisonnières. La main-d'œuvre pour les activités agricoles sera plus disponible en raison de l'afflux des déplacés. Ainsi, le maintien des moyens d'existence et l'accès alimentaire typique favoriseront une insécurité alimentaire aigue Minimale (Phase 1 de l'IPC) jusqu'en septembre dans les zones du pays moins touchées par l'insécurité. Toutefois, les PDIs dans ces zones, malgré leur insertion progressive dans les activités socio-économiques, resteront dépendants des marchés, de l'assistance humanitaire et de l'aide des ménages hôtes et vivront en insécurité alimentaire aigue Stress (Phase 2 de l'IPC) pendant toute la période.

**Figure 1.** Evolution des incidents de sécurité et des fatalités de janvier 2019 à janvier 2020



Source: FEWS NET/ACLED data

### Zones de moyens d'existence 8 ; 7 ; 5 et 9

La situation sécuritaire reste préoccupante dans ces zones situées dans la moitié nord du pays. Les incidents de sécurité y sont quasi quotidiens et on note un accroissement du nombre de déplacés internes vers les centres urbains. Dans les provinces du Soum, du Séno et du Sanmatenga, le nombre de PDIs dépasse 20 pourcent de la population. Dans les communes de Barsalogo, Dablo, Pensa, Namissiguima, Kaya dans la région du Centre-Nord, et Gorgadji, Djibo et Kelbo dans la région du Sahel, les PDIs représentent plus de 50 pourcents de la population.

L'assistance alimentaire en cours pour les mois de février et mars, principalement par la PAM et le Gouvernement, devrait atteindre au moins 20 pourcents des ménages dans toutes les provinces du Centre-Nord, dans les provinces du Soum et du Séno dans la région du Sahel, dans la province du Loroum dans la région du Nord. Elle contribue à

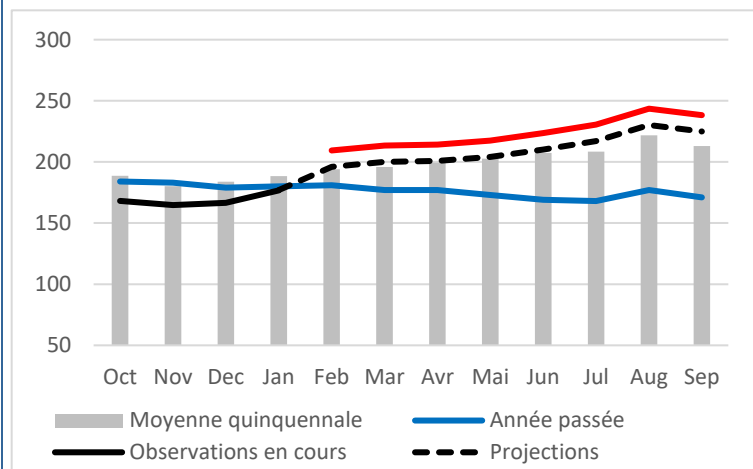
réduire la demande des PDIs, qui sont les principaux bénéficiaires, sur les marchés. Cependant, les ménages hôtes commencent à dépendre du marché car leurs stocks sont faibles, voire épuisés. L'assistance favorise une insécurité alimentaire aigue Stress (Phase 2 ! de l'IPC) dans ces provinces. Par contre, la province de l'Oudalan reste exposée à la Crise (Phase 3 de l'IPC) car l'assistance touche seulement 11 pourcents de la population.

Les marchés situés le long des frontières avec le Mali et le Niger sont faiblement approvisionnés et ne se tiennent plus régulièrement en raison des menaces terroristes. Sur les marchés des chefs-lieux de province, bien que dans l'ensemble les prix des céréales soient 10 à 15 pourcent en dessous de l'année passée et de la moyenne quinquennale, de légères hausses sont observées par rapport au mois de décembre. Des hausses atypiques d'environ 25 pourcent sont enregistrées sur les marchés de Markoye et de Sebba par rapport au mois passé. Néanmoins, par rapport à la moyenne, des hausses légères de prix du mil sont observées sur les marchés de Arbinda, Djibo et de Titao du fait de la hausse de la demande des populations hôtes. A partir de février, la dépendance des ménages hôtes des marchés vas s'accroître plus que normale avec l'épuisement de leurs stocks. Même en présence de l'assistance, les prix des céréales de base pourraient atteindre au dépasser la moyenne saisonnière jusqu'en septembre (Figure 2).

Les marchés des chefs-lieux de province sont aussi devenus le centre de regroupement du bétail, car les marchés locaux sont peu accessibles aux collecteurs. Le bétail est parfois la cible des groupes terroristes et par crainte de pillages les ménages dans les zones de menace, préfèrent déstocker. Par manque d'espace pastorale ou pour répondre aux besoins non alimentaires, les PDI aussi bradent leurs animaux sur les marchés des zones d'accueil. D'où un accroissement de l'offre des petits ruminants sur les marchés des zones de forte présence de PDI : sur les marchés de Dori et de Djibo par exemple, l'offre en janvier est en hausse respectivement de 11 pourcent et 14 pourcent comparé à l'année passée. Par rapport à la moyenne, les offres sont similaires à Djibo, mais en hausse de 24 pourcent à Dori. Sur le marché de Djibo en particulier, la stabilité de l'offre malgré le bradage des animaux par les ménages, est liée à la réduction des flux entrant de caprins du Mali. Par rapport au prix moyens des cinq dernières années, le prix du bélier est en baisse de 26 pourcent à Dori et de 8 pourcent à Djibo et celui du bouc en baisse de 16 pourcent à Dori et 3 pourcent à Djibo. Si les termes de l'échange demeurent en au-dessus de la moyenne pour des éleveurs, ils restent stables à Djibo, mais en dégradation de 14 pourcent à Dori comparé à la moyenne.

La soudure pastorale commence plus tôt, en particulier dans les régions du Sahel et du Centre-Nord du fait de l'inaccessibilité des zones de pâturage, des déficits localisés en raison des poches de sécheresse, comme en province d'Oudalan dans la région du Sahel, et de la forte pression sur les ressources eau et pâturages dans les zones d'accueil. Malgré un approvisionnement moyen des marchés de Dori et de Djibo en aliments bétail, les prix ont augmenté d'environ 23 pourcent rapport à leurs niveaux habituels en février. Avec la soudure qui s'annonce plus difficile, les éleveurs estiment que les prix pourraient connaître sur la période d'avril à juin, des hausses entre 30 et 40 pourcent par rapport à leur moyenne saisonnière à la même période. Ce qui contribuera à dégrader le pouvoir d'achat des éleveurs.

**Figure 2.** Prix du mil (XOF/kg) projeté sur le marché de Djibo jusqu'à septembre 2020



Source: FEWS NET/SONAGESS data

Outre la vente du bétail, les activités d'orpaillage et de maraichage qui habituellement constituent la principale source de revenu entre février et juin, sont réduites. En effet, certains sites de maraichage et d'orpaillage ne sont pas accessibles du fait de l'insécurité, d'une part. Le niveau de remplissage des points d'eau dans la région du Nord n'est pas suffisant pour permettre le développement du maraichage jusqu'en mai comme d'habitude. Par conséquent, les revenus généralement tirés de ces deux sources connaîtront entre février et juin des baisses comparées à la moyenne. Dans les centres urbains qui accueillent la majorité des PDI, l'offre de main-d'œuvre dépasse la demande dans les principaux secteurs que sont la construction et les travaux ménagers.

Avec la baisse des revenus, les PDI sont plus dépendants de l'assistance pour leur alimentation. Entre février et septembre, les ménages hôtes seront aussi plus dépendants des marchés et de l'assistance du fait de l'épuisement de leurs stocks. La persistance des menaces et attaques des groupes terroristes pourrait accentuer le bradage des animaux. Cumulé à la baisse de la valeur marchande des animaux avec la dégradation de leurs embonpoints, les prix du bétail resteront en-dessous de la moyenne pendant toute la période. L'accès alimentaire sera donc réduit au cours des prochains mois et les ménages pauvres et PDIs seront contraints de diminuer le nombre de repas, les quantités et la qualité des aliments consommés et de faire des déstockages de bétails plus que d'habitude. De même, le recours aux aliments d'exception pourrait être plus importante qu'en situation normale.

Cette dégradation de la consommation alimentaire et des moyens d'existence et l'accès limité des populations aux soins de santé, pourrait contribuer à l'augmentation des taux de malnutrition déjà supérieurs au seuil d'alerte.

Dans la moitié nord, les déplacements de population et la persistance des incidents de sécurité vont limiter les activités agricoles et pastorales pour la deuxième saison consécutive et contribuer davantage à la dégradation des moyens d'existence des ménages.

Les stocks de sécurité alimentaire du gouvernement sont reconstitués au-delà de leurs niveaux conventionnels et cela favorise la poursuite des opérations de distribution dans les différentes provinces. Ainsi, jusqu'en septembre, avec l'assistance planifiée, les provinces de fortes présences de PDIs du Loroum dans la région du Nord, les provinces des régions du Centre-Nord et la province du Séno dans la région du Sahel restent en Stress ! (Phase 2 ! de l'IPC). Pour les provinces de la Gnagna et de la Komandjoari dans la région de l'Est, et Oudalan et Yagha dans la province du Sahel, l'assistance planifiée ne sera pas assez de changer le phasage des zones et les déplacés et ménages pauvres dans ces provinces seront en Crise (Phase 3 de l'IPC). Les ménages pauvres dans les provinces du Yatenga (région du Nord), et du Gourma (région de l'Est) pourront encore disposer de stocks de leurs productions jusqu'en avril, mais les revenus plus bas tirés de l'orpaillage et du maraichage les pousseront à l'adaptation de stratégies de Stress (Phase 2 de l'IPC) entre mai et septembre.

#### **A PROPOS DU SUIVI À DISTANCE**

Dans le suivi à distance, un coordinateur travaille d'un bureau régional avoisinant. En comptant sur les partenaires pour les données, le coordinateur applique l'approche de développement des scénarios pour faire l'analyse et élaborer les rapports mensuels. Comme les données peuvent être moins disponibles que dans les pays avec des bureaux de FEWS NET, les rapports de suivi à distance peuvent montrer moins de détail. Pour en savoir plus sur le travail, veuillez consulter [cliquez ici](#).